

Certains diront: fort bien, mais vous oubliez que le sol s'épuise, qu'il est loin d'être aussi fertile qu'autrefois. On peut remédier à cela en employant les engrais chimiques, dont l'usage est très répandu dans l'Ouest. Très bien, dira-t-on, mais, si tout ce que vous dites est juste, le cultivateur devrait produire du blé à bien meilleur compte qu'autrefois. Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que tout ce que j'ai mentionné coûte de l'argent au cultivateur. La mécanisation, les engrais, la moissonneuse-batteuse, tout cela coûte cher. Par conséquent, même s'il est vrai que les cultivateurs ont réussi dans une très grande mesure à parer au risque d'échec de la récolte, les mesures qu'ils ont dû prendre leur ont coûté cher et ne leur permettent pas de produire du blé à meilleur marché.

Alors si, pour réduire nos excédents de blé, le Gouvernement doit compter sur l'insuffisance ou l'échec des récoltes, il court le risque d'être bien déçu, à moins, évidemment, qu'il y ait faillite de la récolte à l'échelle mondiale. Une chose est certaine, cependant. C'est que les cultivateurs vont faire tout leur possible pour prévenir l'échec de leur récolte. Ils veulent du gouvernement fédéral un programme agricole qui encouragera l'efficacité plutôt que d'encourager le pays à compter sur de piètres récoltes pour écouler nos excédents.

Je me suis bien réjoui d'entendre le ministre du Commerce insister sur l'importance d'accumuler une réserve considérable de blé et, aussi, de ce qu'il a reconnu au pays le devoir d'assumer une partie des frais d'entreposage de cet excédent. La nécessité d'une réserve saute aux yeux quand on songe que la moitié de la population du globe souffre de la faim. L'excédent tient non seulement à l'abondance des récoltes mais aussi à ce qu'on n'a pas offert le blé aux pays incapables de se le procurer par les voies ordinaires du commerce. A notre avis, au lieu de compter sur l'insuffisance des récoltes pour écouler l'excédent, nous devons rechercher les moyens de mettre nos excédents à la disposition des pays qui sont incapables de se procurer par les voies ordinaires du commerce les vivres qu'ils désirent.

Les organismes agricoles ont formulé plusieurs requêtes au Gouvernement au sujet du paiement des frais d'entreposage et de magasinage. Sauf erreur, la majorité des organismes agricoles ont demandé au Gouvernement de se charger de tous les frais d'entreposage et de magasinage du blé entreposé dans les élévateurs à la fin de la campagne agricole. Cette résolution ne va pas aussi loin. Elle laisse aux cultivateurs la responsabilité des 178 premiers millions de boisseaux; le ministre suppose que les frais

[M. Quelch.]

de magasinage ne dépasseront pas 32 millions de dollars à cause, dit-il, de la pénurie d'entrepôts.

Cependant, si les récoltes continuent d'être abondantes, le Gouvernement sera-t-il disposé à pourvoir d'autres installations d'entreposage pour tenir compte de l'augmentation des excédents?

Voici ce qu'a déclaré le ministre, comme l'atteste la page 885 des *Débats*:

Par conséquent, cette année agricole va coûter au Trésor environ 32 millions de dollars. Ce que sera le coût les années suivantes dépendra du niveau des stocks de la Commission, mais il ne peut guère s'élever à plus de 32 millions de dollars étant donné que l'espace d'emmagasinage dont nous disposons n'est pas illimité.

Une question me vient tout de suite à l'esprit. Mais que va-t-il donc se passer si la récolte ne manque jamais? Si nous continuons à avoir ces grosses récoltes,—ce qui est bien possible,—que va-t-il arriver? Lorsque nous avons eu deux bonnes moissons de suite nous nous sommes dit qu'elle serait sûrement manquée la troisième année. Mais en voilà bien quatre grosses de suite. Rien ne prouve que celle de l'an prochain sera manquée. En fait, la situation dans l'Ouest en ce moment est assez encourageante. Nous espérons tous, je pense, que la récolte sera encore une fois excellente. Mais si toutes ces bonnes récoltes continuent de se succéder, qu'allons-nous faire du blé?

Le ministre nous dit qu'il y aura vraisemblablement une limite de 32 millions de dollars au titre de l'emmagasinage, vu l'absence de locaux propres à recevoir une plus grande quantité de blé. Mais alors que va-t-on faire de ce blé? Il y a à cela deux solutions, autant que je puisse voir. Ou bien il faudra construire encore plus d'élévateurs de tête de ligne et de campagne,—et je crois comprendre que la reconstruction de certains de ceux qui existent actuellement s'impose,—ou bien alors il faudra que l'État prenne des mesures en vue d'encourager les cultivateurs à aménager d'autres greniers dans leurs fermes. Il y arriverait en autorisant une dépréciation anticipée et,—c'est ce point qui est important,—en ajoutant le blé conservé dans la ferme,—blé excédentaire par rapport au report normal,—au blé qui se trouve dans les élévateurs au moment où le gouvernement paie les frais d'emmagasinage, puis en déduisant du montant 178 millions de boisseaux.

A mon avis, c'est une proposition fort raisonnable. Je pense que le ministre a raison de dire que les cultivateurs devraient être disposés à se charger des 178 premiers millions de boisseaux de blé entreposés dans les élévateurs régionaux et de tête de ligne. A condition qu'on puisse entreposer les excédents de blé dans les élévateurs de tête de ligne, cette façon de procéder devrait